



## LA MYTHOLOGIE DANS DES ARTICLES DE DICTIONNAIRE : FESTUS ET PAUL DIACRE MYTHOGRAPHERS<sup>1</sup>

MARIE-KARINE LHOMMÉ  
UNIVERSITÉ LYON 2 – HISOMA

### Résumé

Le *De uerborum significatione* de Festus (II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.), résumé de l'ouvrage du même nom de Verrius Flaccus (I<sup>er</sup> s.), présente un intérêt certain pour étudier les mécanismes de transmission des mythes de l'antiquité au Moyen Âge, car Paul Diacre en a proposé un abrégé au VIII<sup>e</sup> siècle. La mythologie est un sujet relativement mineur du dictionnaire, mais l'étude d'une centaine d'articles permet de voir ce qui motive la rédaction d'une notice, d'étudier les articles qui sortent de la norme, et de voir ce que Paul Diacre a retenu de Festus dans son abrégé mais aussi dans ses autres œuvres.

### Abstract

*The Lexicon of Festus (De uerborum significatione, II<sup>nd</sup> century AD), a summary of Verrius Flaccus' Lexicon (I<sup>st</sup> century), is of interest for studying the transmission mechanisms of the myths from Antiquity to the Middle Ages, because Paul the Deacon abridged it in the VIII<sup>th</sup> century. Mythology is a minor subject in the dictionary, but studying a hundred articles allows to understand what motivates the writing of an item, to study the articles that come out of the norm, and to see what that Paul retained from Festus in his abstract but also in his other works.*

---

<sup>1</sup> Une première version de ce travail a été présentée lors de la table ronde « Les Mythographes latins de l'Antiquité à la Renaissance », organisée par Olivier SZERWINIACK à Laon en 2009. Qu'il soit ici chaleureusement remercié de son invitation, et de ses précieuses relectures.

Dans le lexique de Festus au II<sup>e</sup> siècle de notre ère comme dans le commentaire de Servius au V<sup>e</sup> siècle, le savoir érudit est présent sous forme dispersée, qu'il soit éclaté à travers des articles de dictionnaire répartis de manière plus ou moins alphabétique, ou éparpillé dans les commentaires de tel vers ou mot, et par là-même dépendant du mot commenté. Dans le cas de Festus, ou plutôt de son modèle Verrius Flaccus (de l'époque augustéenne), la matière semble avoir été puisée dans différents ouvrages, dont certains sont précisément nommés, et répartie dans des notices découpées et mises au format d'un lexique, avec parfois un système de renvoi d'un article à l'autre. Ce format implique l'absence de réflexion théorique telle qu'on pourrait en trouver au début d'une monographie, et il faut rassembler et confronter les notices portant sur un thème donné pour pouvoir esquisser, à grands traits, la représentation que se faisait l'auteur de ce sujet.

Le lexique de Festus pose un autre problème particulier, celui de sa tradition manuscrite : transmis par un seul manuscrit acéphale et mutilé du XI<sup>e</sup> siècle, le *Farnesianus*<sup>2</sup>, il n'est pas complet. Il nous manque en particulier une préface, qui existait peut-être et définissait ses rapports avec son prédécesseur Verrius Flaccus, le *grammaticus* précepteur des petits-enfants d'Auguste. Nous ne sommes donc pas en mesure de collecter tous les articles traitant des mythes, pour savoir s'ils formaient un tout identifiable, et nous ne savons pas non plus dans quelle mesure l'article de Festus que nous avons sous les yeux reproduit *in extenso* ou réduit l'original de Verrius Flaccus. Ainsi l'article *Roma* (Fest. 326-330 L)<sup>3</sup>, qui développe différentes identités possibles du fondateur de Rome, a une longueur tout à fait exceptionnelle dans le lexique : était-il isolé chez Festus ou chez Verrius Flaccus ?

La place des mythes est réduite dans le texte que nous avons conservé : sur les 3300 articles dont nous disposons, seule une petite centaine présente un intérêt mythologique. Une première liste, rapide et descriptive, a été dressée par María Dolores Castro Jiménez (1991), qui relève les noms des dieux (artificiellement répartis en *indigetes* et non *indigètes*) et les éponymes (toponymes, éponymes de *gentes* et pour finir éponymes de Rome). Elle en concluait (p. 189) que ces notices

<sup>2</sup> Ce manuscrit est conservé à la Bibliothèque Nationale de Naples (cote IV.A.3).

<sup>3</sup> Le texte de FESTUS est cité selon l'édition de W. M. LINDSAY (Teubner, 1913), notée L. La référence précise s'il s'agit du texte du *Farnesianus* (ou des apographe), donc de FESTUS (FEST.), ou du résumé de PAUL DIACRE (PAUL.-FEST.), et donne le numéro de page, accompagné généralement du numéro de ligne du début de l'article.

dénotaient le goût littéraire du II<sup>e</sup> siècle (siècle de Festus) pour l'archaïsme et le conservatisme, que les dieux mentionnés étaient choisis en fonction de la possibilité d'expliquer leur nom par l'étymologie, et relevait un usage important de l'explication étymologique pour éclairer les origines de certaines cités. Ces premières conclusions permettent de constater que ces notices se fondent parfaitement dans le dictionnaire de Festus où l'étymologie est effectivement un moyen de recherche prépondérant ; mais certaines notices purement mythographiques semblent un peu à part, tant par les sources mentionnées, toutes grecques, que par l'ampleur de l'article.

Ce lexique présente en outre un intérêt certain pour étudier les mécanismes de transmission des mythes de l'antiquité au Moyen Âge : nous n'avons qu'un seul manuscrit de Festus, mais une douzaine de manuscrits de Paul Diacre. L'érudit carolingien a décidé, pour enrichir la bibliothèque caroline, de réaliser un résumé du lexique, dans une perspective essentiellement grammaticale. Pour un certain nombre d'articles de Festus, nous pourrions donc voir comment un érudit du VIII<sup>e</sup> siècle lisait et simplifiait (jusqu'à l'élimination parfois) les notices mythographiques. Les notices à contenu mythologique font partie des notices les plus systématiquement éliminées par Paul Diacre : le calcul de Roberta Cervani<sup>4</sup> indique une réduction de 42,9 % de ces notices (cat. 26<sup>5</sup> : 15,2 % des notices portant sur la mythologie sont complètement éliminées, et 27,7 % partiellement). Mais heureusement, à la différence de Festus, Paul Diacre est un auteur dont on a conservé plusieurs autres œuvres et nous verrons que le peu de notices conservé a vraiment retenu son attention puisqu'il les réemploie.

Telles sont les pistes de réflexion que je voudrais lancer ici : un nouveau parcours des notices mythologiques chez Festus et Verrius, qui excluent les dieux lorsqu'il n'y a pas de mythe associé, mais prennent en compte les débuts de l'histoire de Rome, largement légendaires, une étude des deux articles mythographiques qui présentent des particularités par rapport au reste du dictionnaire, et enfin l'examen de ce que Paul Diacre a conservé et réutilisé.

<sup>4</sup> La liste des catégories est définie dans l'introduction de l'essai de CERVANI 1978, p. 9-15. Les pourcentages de réduction sont donnés dans le tableau 1, puis développés dans le chapitre consacré à l'*adbreuiatio* p. 43-112.

<sup>5</sup> Il est difficile de savoir exactement ce qui rentre dans la catégorie des notices mythologiques de Roberta Cervani : elle compte 74 informations mythologiques (qui peuvent être tout ou partie d'un article) chez Festus, 17 chez Paul Diacre. Parmi les notices les plus souvent éliminées par Paul Diacre on notera que figurent les proverbes et expressions (52,8 % de réduction), les notices sur la religion romaine (46,8 %) et sur la toponymie de l'ancienne Rome (48,2 %) qui toutes peuvent servir de prétexte au développement d'un mythe étymologique.

## Mythologie, étiologie, Italie

Le lexique de Festus est classé par ordre alphabétique, respectant au moins l'initiale, souvent les deux ou trois premières lettres. Les articles traitant de mythologie apparaissent le plus souvent sous la vedette du mot à expliquer par un mythe. Ce sont donc surtout des noms propres qui servent de vedette à ces articles, comme *Palatium* (Paul.-Fest. 245, 3 L), *Romam* (Fest. 326-330 L), ou encore *Silui* (Fest. 460, 7 L), mais aussi, parfois, le premier mot de proverbes ou d'expressions à expliquer : *Salua res est, dum cantat senex* (Fest. 436, 31 L). La principale caractéristique de ces articles est le recours à l'étymologie, souvent développée par un mythe étiologique<sup>6</sup>. Il s'agit de donner l'origine du nom, pas d'expliquer la réalité qu'il recouvre, sauf si elle est mal connue. Il y a ainsi un article pour presque chaque colline de Rome, mais cet article ne donne pas la localisation de la colline ni les monuments qu'elle porte<sup>7</sup>. Les explications ne sont pas toujours uniques et l'on peut avoir plusieurs mythes concurrents, parfois cités avec leur garant<sup>8</sup>. De la même façon, l'explication par le mythe étiologique n'est pas forcément la seule : elle peut être en concurrence avec l'explication étymologique. Par exemple, le nom de la ville de Capoue peut venir du nom d'un fondateur mythique, Capys, ou du nom commun *campus*, parce qu'elle est située dans une région de plaine<sup>9</sup>. Le nom de Capys est lui-même justifié par une caractéristique physique propre au personnage, qui avait un pied recourbé vers l'intérieur, ce qui lui valait le surnom de *Falco* chez les latins. L'explication mythique peut être seconde : ainsi l'article *nauia* (Fest. 168, 29 L) est d'abord l'explication du mot qui désigne un baquet pour faire les vendanges. Après cette définition qui repose sur l'étymologie (*nauia ut nauis*), Festus passe à tout autre

<sup>6</sup> Le dictionnaire étymologique de MALTBY 1991 permet de juger de l'originalité de ces étymologies ou étiologies.

<sup>7</sup> Le signe < indique l'éponyme ou l'étymon. Il peut y avoir plusieurs versions, séparées par le signe / : *Auentinus* PAUL.-FEST. 17,24 L < *rex Albanorum Auentinus* (cf. VARRON, *De Lingua latina* 5, 43) ; *Cispinus mons* PAUL.-FEST. 37,13 L < *de nomine cuiusdam hominis dictus* (à compléter par l'article *Septimontio* FEST. 474,36 L, avec le nom du défenseur Laevus Cispinus Anagninus, d'après Varron ?) ; *Caelius mons* PAUL.-FEST. 38,26 L < *a Caele quodam ex Etruria* (cf. VARRON, *De Lingua latina* 5, 46 ; voir aussi s.v. *Tuscum uicum* FEST. 485,12 L) ; *Palatium* PAUL.-FEST. 245,3 L < *balare, palare* (cf. VARRON, *De Lingua latina* 5,53) / *Hyperborei filia Palanto, quae ex Hercule Latinum peperit* (cf. VARRON *ibidem*, chez qui Palanto est la femme de Latinus) / *Pallas* ; *Vaticanus collis* PAUL.-FEST. 519,24 L < *uatum responso* (le peuple romain s'en empara en suivant la réponse des devins, après avoir chassé les Étrusques).

<sup>8</sup> Voir les exemples, plus bas, des origines de Rome et des Saliens.

<sup>9</sup> Plus exactement, chez Paul Diacre : *a planitie regionis*. Il s'agit de l'étymologie varronienne, comme l'indique SERVIUS DANIELIS (SD par la suite), *ad Aen.* X, 145. Les deux étymologies sont présentes chez SERVIUS, TITE-LIVE (IV, 37, 1) et PLINE L'ANCIEN (*Hist. nat.* III, 63).

chose, au *figus Nauia*, figuier qui porte le même nom, et dont il va raconter l'histoire remontant aux temps royaux et liée à l'augure Attus Navius<sup>10</sup>.

Un article mythologique qui n'est pas relié à l'explication d'un nom provoque l'agacement de Festus :

Fest. 496, 8 L : *Tatium occisum ait Lavini ab amicis eorum legatorum, quos interfecerant Titini latrones ; sed sepultum in Auentiniensi Laureto. Quod ad significationem uerborum non magis pertinet, quam plurima alia, et praeterita iam et deinceps quae referentur.*

« Il dit (*fort.* Verrius) que (Titus) Tatius fut assassiné à Lavinium par les amis des ambassadeurs que les bandits de Titus avaient tués, mais qu'il fut enterré dans le Lauretum de l'Aventin. Cela n'a pas plus de rapport avec la signification des mots que quantité d'autres articles que j'ai déjà passés ou qui se trouveront rapportés plus loin. »

Cette notice antiquaire semble avoir pour principal objet de discuter du devenir de la dépouille du roi sabin Titus Tatius, qui a été assassiné à Lavinium mais qui est enterré sur l'Aventin<sup>11</sup>. Pour Festus, comme le montrent d'autres remarques<sup>12</sup>, les articles qu'il résume se doivent d'avoir un rapport avec le titre de l'ouvrage *De uerborum significatione*, ce qui inclut l'explication étymologique, mais non les précisions érudites gratuites<sup>13</sup>.

Certains mythes peuvent être découpés en autant d'éléments qu'il y a de noms propres ou de mots à expliquer, et se trouver donc éparpillés dans plusieurs articles. L'expression *Matronis aurum redditum* (« l'or rendu aux femmes » : Fest. 138, 27 L, à compléter par Paul.-Fest. 139, 1 L) et la permission faite aux femmes d'utiliser certains véhicules dans la ville, *s.v. Pilentis et carpentis*

<sup>10</sup> L'article est malheureusement largement mutilé, mais témoigne de recherches et de réflexions sur le problème des deux localisations du figuier Ruminale, dans le Lupercal et sur le Comitium. PLINIE L'ANCIEN, *Hist. nat.* XV, 77, indique qu'on vénère le figuier du Comitium en mémoire du figuier Ruminale, et qu'un bronze rappelant Romulus et Rémus nourris par la louve a été consacré près de ce figuier, *tamquam in comitium sponte transisset Atto Nauio augurante* (« comme s'il était passé de lui-même au Comitium sous l'augurat d'Attus Navius »). L'histoire d'Attus Navius et de Tarquin l'Ancien, bien connue par ailleurs, n'est pas reliée au nom du figuier chez TITE-LIVE, I, 36, 3-5, qui évoque sa statue sur les marches de la curie ; chez DENYS D'HALICARNASSE, III, 71, 5, en revanche, la statue d'Attus Nebius se trouve devant le sénat, près du figuier sacré. TACITE, *Annales* XIII, 58, associe le figuier Ruminale au Comitium.

<sup>11</sup> *S.v. Auentinus* PAUL.-FEST. 17, 24 L : Le roi Aventinus fut tué et enterré sur l'Aventin.

<sup>12</sup> Festus fait la même remarque à propos de la mort du peintre Zeuxis (FEST. 228, 10 L).

<sup>13</sup> Il semble pourtant y avoir un lien étymologique entre le lieu de sépulture de Tatius, le Lauretum, et le nom de ses assassins, les Laurentes, comme le souligne VARRON (*De lingua Latina* 5,152) : *In Auentino, Lauretum ab eo quod ibi sepultus est Tatius rex, qui ab Laurentibus interfectus est* (« sur l'Aventin, le Lauretum tire son nom du fait que le roi Tatius y a été enterré, et qu'il a été tué par les Laurentes »). Mais il manque apparemment un élément dans le résumé que fait Festus : les Laurentes sont les habitants de Lavinium. Voir POUCKET 1985, p. 256.

(Fest. 282, 25 L), font allusion à un épisode aussi rapporté par Tite-Live (v, 23, 8). Pendant le siège de Véies, Apollon est consulté à Delphes au sujet du débordement du lac albain et prescrit d'apporter une offrande dans son temple après la victoire (v, 16). Aidé par le dieu à prendre Véies, Camille lui voue un dixième du butin pris sur la ville (v, 21) : *tibique hinc decimam*<sup>14</sup> *partem praedae uoueo* (« je te voue désormais la dixième partie du butin »). Le vœu implique l'ensemble du peuple romain. Mais récupérer cette dîme sur le butin que s'est déjà partagé le peuple va être bien difficile<sup>15</sup> et alimenter les chapitres suivants de Tite-Live (v, 23 et 25). S'ajoute à ces contributions volontaires la grande offrande promise au temple du dieu : pour cela, on puise dans les réserves du trésor, et les tribuns militaires sont chargés d'acheter de l'or supplémentaire. Mais l'or est rare à l'époque : c'est alors que les femmes, plus exactement, les matrones, interviennent et apportent l'or de leurs bijoux, pour faire faire un cratère pour Apollon. On pèse soigneusement tout ce qu'elles apportent, et on leur rend quand on peut (vi, 4), en leur donnant en plus immédiatement un certain nombre de privilèges (v, 25), comme le droit d'être transportées en *pilentum*, voiture d'apparat, pour les sacrifices et les jeux, et en *carpentum*, carriole, pour le reste du temps. C'est cette fin de l'histoire que reprend Festus dans l'article *Pilentis et carpentis*. Un autre article conservé par Paul Diacre (225, 7 L) donne une définition raccourcie de *pilentum* : *Pilentum uehiculi genus, quo matronae ferebantur* (« *Pilentum* : genre de carriole, qui servait à transporter les mères de famille »)<sup>16</sup>. Or un peu plus loin, chez Tite-Live, en v, 50, il faut à nouveau réunir de l'or pour payer cette fois la rançon exigée par les Gaulois qui ont pris Rome : les femmes apportent leurs bijoux pour éviter qu'on ait à toucher aux objets sacrés. Elles reçoivent un nouveau privilège, celui d'avoir droit à l'éloge funèbre comme les hommes. Quel est donc l'or (*pro auro matronis*) que l'on rend aux femmes au livre VI ? Il peut y avoir ambiguïté pour l'expression proverbiale

<sup>14</sup> Cf. PAUL-FEST. 63, 3 L : *Decima quaeque ueteres dis suis offerebant* (« les anciens offraient à leurs dieux le dixième de tous leurs biens »).

<sup>15</sup> PLUTARQUE, *Camille* 7-8, se demande pourquoi il y a eu partage avant la dîme.

<sup>16</sup> Ce droit à la voiture d'apparat est aussi évoqué par OVIDE dans les *Fastes* 1, 617, où le nom de *carpentum* est rapproché de *Carmenta*, la mère d'Évandre. Ovide évoque surtout un épisode où ce droit est retiré aux femmes et où ces dernières font pression sur leurs maris en leur refusant leur amour : Apollon a cette fois disparu. Le récit est à peu près le même chez PLUTARQUE, *Questions Romaines* 56. Sans doute le poète fait-il allusion à la loi Oppia, qui, en 215, abolit ce droit, qui leur fut rendu en 195. TITE-LIVE évoque au livre XXXIV le contenu de la loi Oppia seulement au moment où elle va être abrogée et développe les troubles qu'entraîne dans la ville la protestation des femmes, qui font presque sécession et rappellent l'épisode de l'or. Ainsi, là où Tite-Live et Festus ont retenu l'autorisation d'aller en carrosse et carriole comme récompense pour cet acte de piété, Ovide et Plutarque y voient un droit peut-être plus ancien, lié à Carmenta, mère ou femme d'Évandre et s'arrêtent sur l'épisode où ce droit leur est ôté. Sans doute ces histoires se sont-elles développées indépendamment à partir des deux mots *pilentum* et *carpentum*, de leur sens exact, et du droit qu'avaient les femmes d'en user.

*matronis aurum redditum*. Chez Festus, il y a peut-être trace d'une hésitation entre les deux dons des femmes. Si le résumé de Paul Diacre ne parle plus que de la rançon des Gaulois, on trouve encore trace, dans les lambeaux de Festus, du nom d'Apollon et du nom des Gaulois. Chez Tite-Live, il est dit dans le premier cas (offrande) qu'on les remboursera et cela semble implicite dans le deuxième (rançon). Orsini, l'un des éditeurs humanistes de Festus (1581), complète d'ailleurs l'article mutilé dans ce sens, en indiquant que les deux versions sont présentes dans le même article. À deux reprises, les femmes sauvent Rome en apportant leurs bijoux, bijoux dont la loi Oppia veut en partie les priver. Il y a deux histoires différentes à l'origine d'une même expression, et donc difficulté d'interprétation et nécessité d'un article de dictionnaire chez Verrius Flaccus.

La mythologie présente chez Festus est majoritairement une mythologie romaine, remontant aux premiers temps de la ville, à ses rois, et aux débuts de la République (par exemple, à l'épisode de la prise de Rome par les Gaulois). Elle évoque la toponymie, surtout la toponymie romaine, mais aussi les villes d'Italie, les peuples, et leurs fondateurs<sup>17</sup>. La toponymie permet à de nombreuses reprises de lier les peuples d'Italie à Troie ou aux héros de la mythologie grecque : l'Ausonie tire son nom du fils d'Ulysse et de Calypso, Troie (*Troia*) est le lieu du débarquement des Troyens en Italie, le cap Misène est ainsi appelé d'après le compagnon d'Énée. La mythologie grecque ne semble citée que dans ce but et les dieux de Festus sont avant tout des dieux romains. Les seules épithètes étrangères de ces dieux sont celles que l'on rencontre chez des poètes comme Virgile, et qui nécessitent une explication : Apollon peut être *Apollo Cynthius* (Paul.-

<sup>17</sup> *Ausoniam* : PAUL.-FEST. 16, 23 L < *Auson*, *Vlixis et Calypsus filius* (cf. SD, *ad Aen.* III, 171) ; *Caeculus* : PAUL.-FEST. 38, 23 L (Préneste) : cependant, cet article a pour objet d'expliquer l'origine des *Caecilii*. Plus loin, s.v. *Praeneste* (PAUL.-FEST. 224, 22 L), c'est l'étymologie catonienne qui est donnée : *quod montibus praestet*, cf. SD, *ad Aen.* VII, 682 ; *Capuam* : PAUL.-FEST. 38, 09 L < *a Capye* (cf. SD, *ad Aen.* X, 145 pour la traduction par Falco) / *a planitie regionis* (cf. LIV. IV, 37, 1 et PLIN., *Hist. nat.* 3,63) ; *Caenina* : PAUL.-FEST. 39, 19 L < *a Caenite conditore* ; *Daunia Apulia* : PAUL.-FEST. 60, 15 L < *a Dauno* (cf. *Diomedis campi* 66, 1 L et SD, *ad Aen.* VIII, 9) ; *Diomedis campi* : PAUL.-FEST. 66, 1 L ; *Italia* : PAUL.-FEST. 94, 9 L < *italos – boues* (cf. VARRON *rust.* 2, 5, 3) / *ab Italo rege* (SERVIUS, *ad Aen.* I, 2) ; *Lucani* : PAUL.-FEST. 106, 16 L < *ad partem stellae luciferae / multae lucis / a Lucilio duce / in luco* ; *Lucomedi* : PAUL.-FEST. 107, 3 L < *a duce suo Lucumo* ; *Mamertini* : FEST. 150, 13 L (cf. s.v. *Mamers* : PAUL.-FEST. 117, 23 L) < Mamers – long récit étymologique, dont la source est Alfius, premier livre de la Guerre de Carthage ; *Misenum* : PAUL.-FEST. 110, 20 L < *a Miseno tubicine Aeneae* (cf. VIRG. *Aen.* VI, 234) ; *Romam* : FEST. 326–330 L < Rhomè, Rhomos, Romulus : voir plus loin (dix versions grecques différentes) ; *Segesta* : Fest. 458, 31 L < *Egestus* compagnon d'Énée + lettre *s* ; *Turannos* : FEST. 484, 18 L (Étrusques) < *a Turreno duce Lydorom* (cf. PLIN., *Hist. nat.* III, 50) ; *Tuscos* : FEST. 486, 23 L < *a Tusco rege Herculis filio* (SD, *ad Aen.* I, 67) / *thuskooi* (DENYS D'HALICARNASSE I, 30, 3 ; PLIN., *Hist. nat.* III, 50) ; *Tiberis* : PAUL.-FEST. 503, 3 L < *Tiberino rege Albanorum* (voir aussi s.v. *Albula* : PAUL.-FEST. 4, 16 L : *Tiberis* < *a Tiberio Siluio, rege Albanorum* : cf. VARRON, *De lingua latina* V, 30 : *Tiberinum regem Latinorum*) ; *Tybris a Tybri rege Tuscorum* (cf. VARRON, *ibidem* : *ab Thebri uicino regulo Veientum*) ; *Troia* : PAUL.-FEST. 504, 11 L < *quo primum Italiae Aeneas cum suis constitit*.

Fest. 45, 17 L), *Lycius* (Paul.-Fest. 106, 23 L), *Thymbreus* (Fest. 490, 1 L), toutes épithètes virgiliennes plus largement commentées chez Servius<sup>18</sup> que dans le résumé de Paul Diacre. Chez Servius, Apollon est ainsi, par la mythologie, rapproché de la ville de Troie, dont il a contribué à bâtir les murailles, ou qu'il a fondée par son oracle (pour *Cynthius*) ; *Thymbra* est également un lieu sur le territoire troyen. Les deux noms peuvent aussi faire référence à Délos, mais il s'agit plutôt chez Servius de lier Apollon à Troie et au destin d'Énée et donc de Rome, d'en faire un dieu qui protège le voyage d'Énée de Troie en Italie. Rares sont les évocations de mythes grecs qui n'aient pas leur justification. Le mythe d'Ériphyle, mentionné *s.v. monile* (Fest. 122, 20 L) n'est pas le cœur de l'article : celui-ci, peut-être mutilé (le texte est celui des apographe, car le manuscrit de Festus est perdu pour certains mots en M-), donne deux définitions de *monile* : ornement des femmes ou ornement des chevaux (probablement d'après Virgile, *Aen.* VII, 278). La première définition renvoie explicitement à Ériphyle :

*Monile dictum est ornatus muliebris, qualem habuisse Eriphylam fabulae ferunt.*

« On appelle monile une parure féminine, comme en posséda Ériphyle dans ce que racontent les pièces. »

La mention des *fabulae* peut être le renvoi à des pièces de théâtre<sup>19</sup> : Festus explique de nombreux mots rares ou archaïques tirés des auteurs tragiques et comiques, et notamment Accius (une trentaine de citations), auteur d'une *Eriphyla*. Chez Servius<sup>20</sup> (mais pas chez Virgile) le nom d'Ériphyle est par deux fois associé au *monile* (*Aen.* IV, 412 : *quae monile concupierat* ; VI, 445 : *monili accepto*), mais le commentaire de l'apparition de *monile* chez Virgile ne provoque pas la mention d'Ériphyle<sup>21</sup>. Quant à Érigoné, *s.v. oscillantes* Fest. 212, 15 L (article mutilé, conservé par les apographe), elle n'est mentionnée qu'après une

<sup>18</sup> *Cynthius* : SERVIUS, *ad Aen.* III, 92 ; SD, *ad Georg.* III, 36 ; *Lycius* : SERVIUS, *ad Aen.* IV, 346, et surtout SD, *ad Aen.* IV, 377 ; *Thymbreus* : SERVIUS et SD, *ad Aen.* III, 85.

<sup>19</sup> CIC., *Verrines* II, 4, 39 : *Eriphylam accepimus in fabulis ea cupiditate ut, cum uidisset monile, ut opinor, ex auro et gemmis, pulchritudine eius incensa salutem uiri proderet* (« Nous avons appris dans des pièces qu'Ériphyle avait une telle convoitise que, quand elle vit un collier, à ce que je crois, d'or et de pierres précieuses, enflammée par sa beauté, elle trahit la vie de son époux »).

<sup>20</sup> Voir aussi HYGIN, *Fable* 73 : *monile aureum*. L'article de DEONNA 1954 rappelle (p. 265) que les Grecs eux aussi avaient un mot privilégié, ὄρμος, pour désigner ce bijou, collier d'Harmonie.

<sup>21</sup> *Ad Aen.* I, 654 : *monile ornamentum gutturis* (« monile : parure du cou ») ; *ad Aen.* VII, 278 : *demissa monilia pendent suspendenda pronuntiatio est, et ambitus maior est: nam monilia non nisi hominum dicimus, quae nunc ad laudem pro phaleris posuit* (« les colliers pendent bas : il faut insister sur ces mots dans la prononciation, et le faste est plus important, car nous n'employons le mot *monilia* que pour des êtres humains, et il l'a mis ici pour parler de façon élogieuse des phalères »).

première explication de l'usage des balançoires par la disparition au combat de Latinus : il devient Jupiter Latiaris et tous le cherchent à la fois sur terre et dans le ciel, que la balançoire semble pouvoir faire atteindre. Autre explication possible : les Italiens ont copié les Grecs, et il y a là un rappel de l'histoire d'Icare et de sa fille Érigoné qui s'était pendue (le texte de Festus s'arrête là).

Festus est donc un mythographe très sélectif, puisque l'essentiel des mythes qu'il rapporte sont italiens ou romains, et ne font appel au grec presque que pour rappeler l'origine grecque ou troyenne des Romains. Festus partage certains points communs avec Servius en ce sens que son ouvrage est aussi l'explication de noms ou d'expressions présents chez les poètes, et les mythes n'apparaissent que lorsque leur présence est motivée par cette perspective. Mais les nombreux parallèles qu'on peut faire entre Festus et Tite-Live, Denys d'Halicarnasse et Plutarque portent sur des points de la légende des origines romaines qui pouvaient faire débat parmi les antiquaires : une illustration parfaite en est donnée par deux articles exceptionnels, *Romam* et *Salios*.

### Une place à part ? Les articles *Romam* et *Salios*

Un relevé des sources érudites et antiquaires mentionnées explicitement dans le lexique<sup>22</sup> fait aussitôt apparaître la particularité de deux articles, tous deux mythographiques, qui citent plusieurs sources grecques qui ne seront utilisées qu'une seule fois dans l'ouvrage. Il s'agit des articles *Romam* (8 noms) et *Salios* (2 noms).

Le plus long article conservé de Festus, *Roma*, est un article mythologique<sup>23</sup> : bâti sur le modèle des autres notices qui rappellent le nom du fondateur de telle ou telle ville, il a pour particularité d'en mettre une dizaine bout à bout<sup>24</sup> – le texte est trop mutilé pour qu'on voie comment est introduite la version la plus courante, celle de Romulus et Rémus, qui est placée à la fin. Pour chaque notice est indiquée une source, grecque, plus ou moins ancienne, et qui n'est citée qu'une seule fois en tout et pour tout dans le lexique. Alors que la plupart des autres noms, presque tous latins, reviennent parfois jusqu'à vingt fois, ces noms grecs ne sont plus cités et étaient sans doute déjà rassemblés ainsi dans

<sup>22</sup> LHOMMÉ 2003, p. 207-319.

<sup>23</sup> Le texte et sa traduction sont donnés en annexe. Un tableau récapitule les versions de Festus (notées F1 à F11 par la suite), de Denys d'Halicarnasse (D1 à D12), de Plutarque (P1 à P13) et de Servius Danielis (notées S1 à S8).

<sup>24</sup> Si ce nombre reste exceptionnel, la pluralité des versions peut être relevée ailleurs : pour l'article *nuptias* (FEST. 174, 20 L), par exemple, cinq auteurs et quatre étymologies différentes sont proposées. Mais ces auteurs, tous latins, sont encore cités dans d'autres passages.

la source de Verrius Flaccus<sup>25</sup> : Céphalon de Gergis<sup>26</sup> (Hégésianax d'Alexandrie, II<sup>e</sup> s. avant J.-C.), Apollodore (II<sup>e</sup> ou I<sup>er</sup> s. avant J.-C. ?), Alcimus, disciple sicilien de Platon (IV<sup>e</sup> s.)<sup>27</sup>, Antigonus (II<sup>e</sup> s. avant J.-C., avant Polybe), Agathocle de Cyzique (V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. avant J.-C., avant Alexandre)<sup>28</sup>, Caltinus<sup>29</sup> (III<sup>e</sup> s. avant J.-C.), Héraclide Lembos<sup>30</sup> (II<sup>e</sup> s. avant J.-C.). Toutes ces sources ont en commun de lier le nom de Rome à un nom grec, qu'il soit nom propre (*Rhomos*, *Rhomè*) ou nom commun (traduction de *Valentia*). C'est d'ailleurs la seule chose qu'en retient Paul Diacre (327, 6 L) : il dit bien que le nom de Rome vient de Romulus, mais qu'on l'a appelée *Roma* et non *Romula* pour que son nom soit chargé d'une plus grande signification : Paul Diacre ne le dit pas explicitement, mais on comprend que c'est celle du mot grec *ῥώμη* qui signifie la force.

Ainsi, Festus fait partie des quatre sources les plus importantes en nombre de versions présentées pour la genèse de la légende de la fondation de Rome : Denys d'Halicarnasse (*Origines* I, 72), Plutarque (*Vie de Romulus* 1-3) et *Servius Danielis*<sup>31</sup> (*ad Aen.* I, 273) complètent ce quatuor, et présentent eux aussi de multiples versions hellénocentrées de cette fondation<sup>32</sup>. La liste des auteurs, l'ordre des versions ne correspondent que partiellement entre les auteurs, comme le montre le tableau de l'annexe. Festus propose systématiquement un nom pour garantir sa source, là où Denys, Plutarque et le *Servius Danielis* indiquent parfois un indéfini (certains, d'autres). Il faudrait ajouter à ces auteurs Solin (I, 1-3), qui partage des sources communes avec Festus et ces autres auteurs dans les trois versions qu'il propose : on y reconnaît la traduction par Évandré de *Valentia* en *Roma*, version attribuée à *sunt qui* (I,1 = F5, S3), puis les versions d'Héraclide (F9) et d'Agathocle (F6), qu'il cite tous deux nommément, mais dont il abrège les notices.

<sup>25</sup> Si du moins Verrius Flaccus n'est pas l'inventeur de cette collection.

<sup>26</sup> Cité également par DENYS (D1), mais *Rhomos* est cette fois un fils d'Énée (et non un compagnon). Voir ci-dessous la note 33.

<sup>27</sup> Mais voir PERRET 1942, p. 386-387 qui doute de l'identification de l'Alcimus historien avec un Alcimus philosophe. Il propose comme date pour Alcimus le III<sup>e</sup> s. avant J.-C.

<sup>28</sup> Mais voir PERRET 1942, p. 380-386, qui doute de cette date très ancienne et propose plutôt le II<sup>e</sup> s. avant J.-C.

<sup>29</sup> S'agit-il de Callias ? Chez Denys (D5), *Rhomè* la troyenne épouse Latinus roi des aborigènes (et non un Latinus troyen). Leurs enfants fondent Rome et lui donnent le nom de leur mère. PERRET 1942, p. 402-408 identifie les Caltinus et Galitas de F8 et F10 avec le Callias de Denys (D5), en tentant d'expliquer les erreurs de Festus p. 408.

<sup>30</sup> Même chose dans le *Servius Danielis* (S6).

<sup>31</sup> Il est à noter que seule la version romaine de Romus (*sic*) et Rémus est développée par *SERVIVS* en I, 273, et que c'est le *Servius Danielis* qui complète le commentaire en indiquant que les opinions divergent.

<sup>32</sup> Sur ces versions hellénocentrées, voir BICKERMAN 1952.

La fondation de ville de Rome est liée à Énée dans ces différents récits : cela peut se faire par l'intermédiaire d'un compagnon d'Énée, Rhomus (F1)<sup>33</sup>, ou d'un fils, Rhomus (F2, D2, D9, D11, P9), ou d'un descendant, Rhodius (F3) ou Rhomus (F7, D7, D10, P5, S7, S8). La version F7 est particulièrement intéressante car elle permet de concilier des versions qui font mourir Énée loin de l'Italie, qu'il n'a jamais atteinte, et où sa descendance fonde Rome. Dans la version F6, la petite-fille d'Énée, Rhomè, consacre sur le Palatin un temple de Fides : la ville ne sera fondée que plus tard, et le nom donné en hommage à la jeune fille. En F5 (S3), la ville de Valentia est fondée avant l'arrivée d'Énée, mais ce sont Évandre et Énée qui lui donnent son nom grec de Rhomè. La version F8 (D5) met toujours en jeu des Troyens, mais Énée n'est plus nommé : Rhomé est la femme du troyen Latinus. En F10 (P10, variante en S2), Rhomé est la femme de Latinus, fils de Télémaque et de Circé, à qui revient le pouvoir à la mort d'Énée : leurs enfants Rhomus et Romulus fondent Rome. Rhomé peut aussi être (F9, D4, S6) une captive troyenne qui incendie la flotte des Grecs et les force à rester sur place (en D3 et P2, Rhomé incendie la flotte des Troyens). La version F4 fait du fondateur de Rome Rhomus un descendant direct de Jupiter. L'autre constante est la colline du Palatin comme premier lieu d'implantation, parfois avant la fondation de la ville proprement dite, en F1, F4, F5, F6 (temple de Fides), F10.

La version courante vient en dernier, comme chez Plutarque (P13) et contrairement à Servius (en réalité, le passage de SD commenté ici s'ajoute à la version canonique, présentée par le véritable Servius) et à Denys (D1). Verrius Flaccus écrit à peu près à l'époque de Denys : les différentes versions de la fondation de Rome circulent encore à cette époque même si Tite-Live ou Virgile n'en présentent qu'une. À l'époque de Plutarque, qui est aussi celle de Festus (qu'on place au II<sup>e</sup> s., sans plus de précision), cela semble encore être le cas. La fin de l'article de Festus est malheureusement perdue : mais le début commence *ex abrupto* par la version de Céphalon de Gergis, et les autres versions sont juxtaposées sans même un mot de liaison. Denys d'Halicarnasse (I, 72) et Plutarque (*Rom.* I, 1) rappellent le désaccord qui règne sur l'identité du fondateur de Rome avant de livrer leur cascade d'hypothèses<sup>34</sup>.

<sup>33</sup> PERRET 1942, p. 512 n. 1 suggère le rapprochement entre F1 et D2, mais avec une erreur du côté de Festus, imputable aux intermédiaires par lesquels la version d'Hégésianax est arrivée à Festus. Rhomus serait donc là aussi fils d'Énée.

<sup>34</sup> DENYS D'HALICARNASSE I, 72 (trad. Valérie FROMENTIN et Jacques SCHÄBELE) : « Comme la contestation est grande aussi bien sur la date de la fondation que sur l'identité des fondateurs de cette cité, je n'ai pas cru devoir pour ma part parcourir rapidement ces faits comme s'ils faisaient l'unanimité » ; I, 73 : « Bien que je puisse citer nombre d'autres historiens grecs qui ne s'accordent pas sur l'identité des fondateurs de la cité, je vais en venir, pour ne pas paraître trop long, aux fondateurs romains ». PLUTARQUE, *Vie de Romulus* I, 1 (trad. Anne-Marie OZANAM) : « Il y a désaccord sur ce point entre les historiens. Selon certains... » ; III, 1 : « Mais la tradition la plus digne de foi et la mieux attestée a été, pour l'essentiel, publiée en Grèce pour la première fois par Dioclès de Péparéthos, que Fabius Pictor a suivi sur la plupart des points. Là encore, on trouve plusieurs variantes, mais en voici la ligne générale. » Voir

L'autre article qui introduit des auteurs grecs cités une unique fois est celui sur les Saliens (s.v *Salios* Fest. 438, 26–439, 18 L). Dans un premier temps, une étymologie est présentée comme l'hypothèse à privilégier :

*Salios a saliendo et saltando dictos esse quamuis dubitari non debeat, tamen ...*

« Saliens : Bien qu'il n'y ait aucun doute que le nom des Saliens vienne des verbes sauter (*salire*) et danser (*saltare*), cependant... »

Cette étymologie semble venir de Varron, *De lingua latina* v, 85 : *Salii ab salitando*<sup>35</sup>. Elle est suivie par deux autres versions mythologiques, introduite, la première par *tamen*, la seconde par *at*. Polémon au II<sup>e</sup> s. av. J.-C. évoque l'Arcadien Salius, qui suivit Énée de Mantinée en Italie :

*tamen Polemon ait Arcada quendam fuisse, nomine Salium, quem Aeneas a Mantinea in Italiam deduxerit, qui iuvenes Italicos ἐνόπλιον saltationem docuerit.*

« cependant Polémon dit qu'il y avait un Arcadien du nom de Salius, qu'Énée emmena de Mantinée en Italie et qui apprit aux jeunes gens d'Italie la danse en armes. »

Isidore, *Étym.* xviii, 50, attribue cette étymologie à Varron non pas pour les saliens, mais pour les danseurs, *saltatores*, en des termes très proches de ceux de Festus<sup>36</sup>. Deuxième version : Critolaus (II<sup>e</sup> s. av. J.-C. ?)<sup>37</sup> nomme Saon de Samothrace, un autre compagnon d'Énée :

*At Critolaus Saonem ex Samothrace, cum Aenea deos Penates qui Lauinium transtulerit, saliare genus saltandi instituisse ; a quo appellatos Salios.*

« Mais Critolaus dit que c'est Saon de Samothrace, qui apporta avec Énée les dieux Pénates à Lavinium, qui enseigna la salienne (*saliare*), un genre de danse (*genus saltandi*) ; c'est de là que vient le nom des Saliens. »

*Servius Danielis, ad Aen.* VIII, 285, propose plusieurs versions sur l'origine des Saliens, dont celle de Salius d'Arcadie et d'un Dardanus en rapport avec

---

aussi SERVIUS DANIELIS, *ad Aen.* I, 273 : « Mais les récits divergent suivant les auteurs sur l'origine et le fondateur de la ville. »

<sup>35</sup> Voir aussi DENYS D'HALICARNASSE II, 70, 4 ; OVIDE, *Fastes* III, 387.

<sup>36</sup> ISIDORE DE SÉVILLE, *Étymologies* xviii, 50 : *Saltatores autem nominatos Varro dicit ab Arcade Salio, quem Aeneas in Italiam secum adduxit, quique primo docuit Romanos adolescentes nobiles saltare* (« Varron dit que les danseurs (*saltatores*) doivent leur nom à l'Arcadien Salius, qu'Énée emmena avec lui en Italie et qui apprit le premier aux jeunes gens de la noblesse romaine à danser (*saltare*) »).

<sup>37</sup> PERRET 1942, p. 46, le date de la même époque que Polémon.

Samothrace<sup>38</sup>. Dans sa *Vie de Numa*, Plutarque attribue l'institution des Saliens à Numa et indique qu'il existe d'autres versions à révoquer en doute : « Ce nom de saliens ne vient pas, comme le supposent certains, d'un homme de Samothrace ou de Mantinée, nommé Salios, qui aurait été le premier à enseigner la danse en armes, mais bien plutôt de cette danse elle-même, faite de sauts... ». Jacques Perret (1942, p. 45-46) propose d'y voir des étymologies, pas forcément plus anciennes que leurs deux auteurs, nées du constat de l'analogie entre les danses mantinéennes, ou de Samothrace, et la danse des Saliens.

Les deux articles *Romam* et *Salios* sont donc assez exceptionnels par le type de sources citées : Plutarque et Denys d'Halicarnasse ne donnent pas aussi systématiquement le nom de l'historien ou de l'érudit qu'ils utilisent. Cependant, le fait de rapporter la fondation de cités italiennes ou de rites aux Grecs, ou plus exactement aux Troyens, existe par ailleurs dans le *De uerborum significatione*<sup>39</sup>. Enfin, ces articles en rejoignent d'autres qui portent sur des points de discussion et de désaccords entre antiquaires. On retrouvera ainsi chez Festus beaucoup de développements sur des légendes romaines ou italiennes dont les détails sont l'objet de débats. L'origine de Servius Tullius, débattue chez Tite-Live I, 39, 5, l'est aussi chez Festus s.v. *nothum* 182, 4 L : le futur roi peut être un enfant illégitime (donc un *nothus*), né d'une concubine de Spurius Tullius de Tibur, ou, version préférable<sup>40</sup>, le fils d'une captive de Corniculum. Autre exemple : Tite-Live, en I, 3, 6 pose la question de l'identité d'Ascagne, fils de Créüse (et appelé aussi Iule) ou de Lavinia. Cet Ascagne fils d'Énée va fonder Albe, et son fils Silvius, né par hasard dans une forêt, lui succède. À l'article *Silui* Fest. 460, 7 L, Silvius est le fils de Lavinia et le demi-frère d'Ascagne, né dans la forêt parce que Lavinia craignait pour sa propre vie et pour celle de son enfant. Après la mort d'Ascagne (qu'il faut donc supposer fils d'Énée et de Créüse), Silvius, préféré à Iule, le fils de son frère Ascagne (*praelatus Iulo fratris filio*), prit le pouvoir. C'est

<sup>38</sup> SD, ad Aen. VIII, 285 : *alii dicunt Salium quendam Arcadem fuisse, qui Troianis iunctus hunc ludum in sacris instituerit* (même ajout, simplifié en Salius compagnon d'Énée, de SD en VIII, 663). *Non nulli tamen hos a Dardano institutos uolunt, qui Samothracibus diis sacra persoluerent* (« Les uns disent que Salius fut un Arcadien qui se joignit aux Troyens et institua ce divertissement dans les cérémonies sacrées. Certains, cependant, veulent que les Saliens aient été institués par Dardanus, pour qu'ils s'acquittassent du culte des dieux de Samothrace »).

<sup>39</sup> Outre certains toponymes cités plus haut, on pourra indiquer l'article *october equus* (FEST. 190, 11 L), où le sacrifice d'un cheval est expliqué de diverses manières : il ne s'agit pas, comme on le croit couramment (*ut uulgus putat*), d'une vengeance « parce que les Romains sont originaires de Troie et que les Troyens ont été faits prisonniers à cause d'une représentation de cheval », mais d'autres peuples grecs sacrifient des chevaux, les Spartiates, les Salentins, ou les Rhodiens. Cf. POLYBE XII, 4b, PLUTARQUE, *Question romaine* 97.

<sup>40</sup> *Nisi forte malumus credere* : à moins que par hasard nous ne préférions croire. À comparer avec TITE-LIVE I, 39, 5 : *eorum magis sententiae sum qui...* : « je suis davantage de l'avis de ceux qui... ».

aussi la version de Denys d'Halicarnasse (I, 70). Les articles *Romam* et *Salios* restent donc exceptionnels, mais ils offrent le témoignage, comme ailleurs dans le lexique, et comme dans bien des passages de Tite-Live, Ovide, Denys ou Plutarque, de la multiplicité des variantes qui circulaient à la fin de la République et aux débuts de l'Empire sur les premiers temps de Rome. Cette incroyable plasticité des mythes, qui permet des variantes en nombre infini, ne semble plus d'actualité à l'époque de Paul Diacre où les grandes légendes des origines de Rome sont désormais fixées. Dans son résumé à Charlemagne, Paul Diacre réduit les différentes versions à la plus courante.

### La mythologie de Festus chez Paul Diacre

La mythologie ne semble que peu intéresser Paul Diacre dans son entreprise d'abréviation, et, quand il conserve dans l'épitomé des notices mythologiques, il le fait par exemple dans le cas des épithètes grecques (*Cynthius Apollo* 45, 17 L, *Cypria Venus* 45, 14 L, *Heliconides Musae* 89, 15 L, *Thymbreus Apollo* 491, 1 L) qui servent à commenter Virgile, mais pas tant pour la mythologie romaine. Des développements et notamment des récits étiologiques détaillés sont supprimés, qui racontaient l'établissement d'un culte ou d'un temple, par exemple *s.v. Nautiorum familia* (165, 6 L : il reste cependant le rapport avec Troie), *Romanam portam* (319, 5 L), *Ratumenna porta* (341, 7 L : *a nomine cuiusdam aurigae*). La tendance à transformer Festus en glossaire<sup>41</sup> ramène les articles *nothum* (Fest. 182, 4 L), *nauia* (168, 29 L) et *putitium* (une famille qui sacrifiait à Hercule : 240, 18 L) à de simples gloses : le mot *nothum* (Paul.-Fest. 183, 1 L) ne donne plus lieu à un développement sur Servius Tullius, *nauia* (Paul.-Fest. 169, 9 L) n'est plus que le terme désignant un baquet de vendange, *Putitium* (241, 8 L) n'est plus que l'équivalent de *stultus* chez Plaute. L'article *Romam* est réduit à quelques lignes et à la version la plus courante (voir annexe 2) ; celui sur les saliens est supprimé. Ainsi le caractère exceptionnel des deux articles étudiés plus haut est-il sans doute dû aussi aux hasards de la tradition manuscrite, qu'on ne peut toujours corriger grâce à l'épitomé.

Mais la suppression d'une grande partie de l'information mythologique par Paul Diacre ne signifie pas que ces notices lui aient paru sans intérêt. Th. Mommsen, lorsqu'il recherchait les sources de l'*Histoire des Lombards*, soulignait cette particularité de Paul Diacre : il était l'un des seuls à ne pas se contenter des historiens romains pour composer son œuvre historique, mais à solliciter aussi les lexiques ou les encyclopédies portant sur la Rome antique<sup>42</sup>. Dans cette perspective, l'identification de l'abréviateur Paulus à Paul Diacre le

<sup>41</sup> LHOMMÉ 2011.

<sup>42</sup> MOMMSEN 1910, p. 532-533.

séduisait plutôt. Paul Diacre a sans doute eu recours à Festus dans les nombreux développements mythologiques sur l'origine des noms des différentes régions de l'Italie. L'Ausonie est ainsi décrite en II, 24 :

*Italia etiam Ausonia dicitur ab Ausono, Vlixis filio. Primitus tamen Beneuentana regio hoc nomine appellata est ; postea uero tota sic coepit Italia uocitari.*

« L'Italie est encore appelée Ausonie, du nom d'Auson, un fils d'Ulysse. Au départ, c'est la région de Bénévent qui fut ainsi appelée ; mais plus tard, l'Italie tout entière commença à prendre ce nom. »

Les mêmes informations, sous une formulation légèrement différente, se retrouvent dans le résumé de Festus, s.v. *Ausonia* 16, 23 L :

*Ausoniam appellauit Auson<sup>43</sup>, Vlixis et Calypsus filius, eam primum partem Italiae, in qua sunt urbes Beneuentum et Cales ; deinde paulatim tota quoque Italia, quae Appennino finitur, dicta est Ausonia ab eodem duce, a quo urbem etiam conditam Auruncam ferunt.*

« Ausonie : Auson, fils d'Ulysse et de Calypso, appela Ausonie d'abord la partie de l'Italie où se trouvent les villes de Bénévent et de Calès ; ensuite, petit à petit, l'Italie tout entière aussi, qui a pour limite l'Apennin, fut appelée Ausonie du nom du même chef qui, rapporte-t-on, fonda aussi la ville d'Aurunca. »

Les *scholia Vallicelliana*, ces scholies à Isidore attribuées depuis Claudia Villa<sup>44</sup> à Paul Diacre, présentent ce même intérêt pour les noms de villes ou de pays, et leurs éponymes :

Wh. xv, 13, ad Isid. xv, 1, 49 : *Ameria urbs Vmbriae dicta a <b A>miro conditore qui eo loco ex † Corsa † profectus est*

« Améria est une ville d'Ombrie ainsi nommée d'après son fondateur Amirus qui est venu en ce lieu depuis la Corse ( ? ). »

Paul.-Fest. 19, 23L : *Ameria urbs in Vmbria ab Amiro sic appellata*

« Améria est une ville en Ombrie ainsi appelée du nom d'Amirus. »

Wh. xiv, 2, ad Isid. xiv, 4, 18 : *DE ITALIA<sup>45</sup> Italia ob uini copiam Oenotria appellata est ; Italiam Cato appellatam ait ab Italo rege, Timaeus quod in ea*

<sup>43</sup> On peut soupçonner une reformulation de Paul Diacre à partir de l'expression *Ausonia dicitur ab Ausono*, où *ab* a été pris pour un complément d'agent, devenant sujet à l'actif.

<sup>44</sup> VILLA 1984. L'édition de J. WHATMOUGH 1925-1926 est notée *Wh.* dans les références.

<sup>45</sup> Voir aussi le développement complet de Paul Diacre sur l'Italie dans l'*Histoire des Lombards* II, 24 : *Italia (...) ab Italo Siculorum duce, qui eam antiquitatus inuasit, nomen accepit. Siue ob hoc Italia dicitur, quia magni in ea boues, hoc est itali, habentur. Ab eo namque quod est italus per diminutionem, licet una littera addita altera inmutata, uitulus appellatur. Italia*

*boum quondam fuerit multitudo, Graecos autem antiquos solitos esse uocare tauros italicos a quibus uidentur dicti uituli.*

« ITALIE : l'Italie a été appelée Œnotrie à cause de sa richesse en vin. Caton dit qu'elle a ainsi été appelée du nom du roi Italus ; Timée parce qu'autrefois il s'y trouvait une abondance de bœufs. Or les anciens Grecs appellent d'ordinaire les taureaux *italici*, d'où semble venir qu'on dit *uituli* (les veaux). »

Paul.-Fest. 94, 9L : *Italia dicta, quod magnos italos, hoc est boues, habeat. Vituli etenim ab Italis sunt dicti. Italia ab Italo rege. Eadem ab Atye Lydo Atya appellata*

« L'Italie tire son nom du fait qu'elle possède de grands *itali*, c'est-à-dire des bœufs. Les veaux (*uituli*) tirent en effet leur nom des *itali*. La même est appelée Atya d'après Atyus le Lydien. »

Wh. XV, 25, *ad Isid.* XV, 1, 49 : *Praeneste dicta est a Praeneste, Ulixi<s> nepote, Latini filio ; ut alii uolunt a Caeculo condita est*

« Préneste tire son nom de Préneste, petit-fils d'Ulysse et fils de Latinus ; selon d'autres elle a été fondée par Caeculus. »

Paul.-Fest. 38, 23L : *Caeculus condidit Praeneste. Unde putant Caecilios ortos, quorum erat nobilis familia apud Romanos. Alii appellatos eos dicunt a Caecade Troiano, Aeneae comite*

« Caeculus fonda Préneste. De là, pense-t-on, viennent les Caecilii, qui étaient une noble famille romaine. D'autres disent qu'ils tirent leur nom du troyen Caecas, un compagnon d'Énée. »

La version présente dans les *scholia* est donc parfois plus riche d'informations que le résumé de Festus. Or Paul Diacre cite explicitement Festus pour l'interprétation allégorique des travaux du paysan Hercule, qui n'a laissé aucune trace dans l'épitomé :

Wh. VIII, 34, *ad Isid.* VIII, 11, 50 : *Fuit autem, ut scribit Festus Pompeius, agricola ideoque Augei gregis stabulum stercoribus purgauisse refertur, quia proprie agricularum est stercorare agros. Quod mala ab Hesperidibus*

---

*etiam Ausonia dicitur ab Ausono, Vlixis filio. Primitus tamen Beneuentana regio hoc nomine appellata est ; postea uero tota sic coepit Italia uocitari. Dicitur quoque etiam Latium Italia, pro eo quod Saturnus Iouem, suum filium, fugiens, intra eam inuenisset latebram* (« L'Italie (...) a tiré son nom d'Italus, chef des Sicules, qui l'envahit dans des temps reculés. Ou alors on appelle l'Italie parce qu'il s'y trouve de grands bœufs, c'est-à-dire des *itali*. Car de ce mot *italus* vient le diminutif *uitulus*, bien qu'on ait ajouté une lettre et modifié une autre. L'Italie est encore appelée Ausonie, du nom d'Auson, un fils d'Ulysse. Au départ cependant c'est la région de Bénévent qui fut ainsi appelée ; mais plus tard, l'Italie tout entière commença à prendre ce nom. On appelle aussi Latium l'Italie, parce que Saturne, alors qu'il fuyait son fils Jupiter, y avait trouvé une cachette (*latebram*) »).

*petisse fertur, pecorum per hoc cura signatur, quae Graece mila dicuntur. Item armenta cum Geryonis boues abegisse narratur. Per aprum autem quod supinum portasse fingitur, sues feros mansuetos fecisse monstratur. Per canem tricripitem uenandi studium gessisse ostenditur.*

« Or c'était, comme l'écrit Festus Pompeius, un paysan, et on rapporte qu'il a lavé l'écurie du troupeau d'Augias de son fumier parce que le propre des paysans est de mettre du fumier dans ses champs. Quant au fait qu'on rapporte qu'il a demandé des pommes (*mala*) aux Hespérides, on veut parler par là du soin des bêtes qu'on appelle *mila* en grec. De même on parle des troupeaux quand on raconte qu'il a emmené les bœufs de Géryon. Par ailleurs, par le sanglier qu'on représente qu'il a porté la tête en bas, on montre qu'il a domestiqué les porcs sauvages. Par le chien à trois têtes on indique qu'il s'est occupé de l'art de la chasse. »

On sait par ailleurs (SD, *ad Aen.* VIII, 203 ; Ps. Aur-Vict. VI, 1) que Verrius Flaccus est une source importante pour une version évhémériste de l'affrontement d'Hercule et Cacus : ce n'était pas Hercule mais un Hercule, un berger de très grande force, du nom de Garanus ou Trecaranus, qui aurait abattu Cacus voleur de son troupeau<sup>46</sup>. Dans le *De uerborum significatione*, Hercule fait partie des cinq dieux les plus cités, avec treize occurrences. Cet important ensemble sur les versions évhéméristes d'épisodes rattachés au mythe d'Hercule ne pourrait être soupçonné si l'on ne disposait que du texte du dictionnaire. Paul n'a pas pour ambition d'être mythographe dans les *excerpta* qu'il propose du lexique de Festus, qu'il transforme un peu plus en glossaire, mais son intérêt pour la mythologie se manifeste par ailleurs et suit dès lors d'autres chaînes de transmission que celle des manuscrits de l'épitomé.

Le lexique de Festus laisse donc deviner, malgré sa tradition manuscrite mouvementée, que les articles qui avaient pour sujet principal ou secondaire une ville italique, un lieu de Rome, une légende des premiers temps, pouvaient présenter des développements importants, sous la forme, parfois, de versions différentes. L'article *Romam*, exceptionnellement long et documenté, reste sans doute exceptionnel parce qu'il porte sur la Ville par excellence ; cependant, une accumulation de versions hellénocentrées se retrouve ailleurs, comme pour les Saliens, et il n'y a cette fois pas de raison qu'un tel article soit isolé, que ce soit dans l'original de Verrius Flaccus ou dans l'abrégé de Festus. La mythologie n'est cependant pas le sujet premier du *De uerborum significatione* et elle doit être

<sup>46</sup> SD, *ad Aen.* VIII, 203 : *solus Verrius Flaccus dicit Garanum fuisse pastorem magnarum uirium* (« Verrius Flaccus est le seul à dire que Garanus était un berger de grande force »). PS. AURÉLIUS-VICTOR VI, 1 : *Eo regnante forte Trecaranus quidam graecae originis, ingentis corporis et magnarum uirium pastor, quia erat forma et uirtute ceteris antecellens Hercules appellatus, uenit eodem* (« Sous son règne arriva par hasard au même endroit (le Latium) un dénommé Trécaranus, d'origine grecque, un berger d'immense stature et de grande force, appelé Hercule parce qu'il surpassait tous les autres en taille et en courage »).

attachée à l'explication d'un nom ou d'une expression pour apparaître. Bien plus, le *De uerborum significatione* n'est pas une encyclopédie, mais un recueil d'explications de mots difficiles ou faisant débat. Le contenu des articles de Festus se retrouve donc chez les antiquaires ou dans tout passage traitant d'antiquités, et apporte souvent confirmation que les versions divergeaient sur tel ou tel point. À ce titre, Verrius Flaccus et Festus sont les témoins de la reconstruction du passé romain par les antiquaires de la fin de la République, et ce passé, dans le lexique, est souvent mis en relation avec Troie et la Grèce.

Quant à Paul Diacre, il fait fréquemment disparaître ces développements dans son résumé qui vise à faire du lexique de Festus un glossaire des mots rares et oubliés. Il n'élimine cependant pas complètement la mention des noms des grandes familles romaines, ni des villes de l'Italie : les noms des fondateurs se maintiennent, mais sans le développement des récits mythiques qui avaient fleuri autour d'eux dans les derniers siècles avant notre ère. Le fait que Paul utilise par ailleurs certaines des notices de Festus, dans son *Histoire des Lombards* ou dans les *scholia vallicelliana*, est un indice sûr de l'intérêt qu'il portait à ces informations ; elles n'avaient cependant plus leur place dans l'abrégé d'un lexique.

### Annexe 1 : les fondateurs de Rome

Les différentes versions sont numérotées d'après l'initiale de leur auteur. Le premier nom est celui de la source, quand elle est mentionnée. Le signe < indique l'éponyme.

Festus <i>s.v. Romam</i> 326, 28-330, 18L	Denys d'Halicarnasse <i>Origines</i> I, 72	Plutarque, <i>Vie de Romulus</i> 1-3	<i>Servius Danielis</i> , <i>ad Aen.</i> I, 273
F1. Céphalon de Gergis (sur l'arrivée d'Énée en Italie) < nom d'un compagnon d'Énée sur le Palatin	D1. Version romaine Romulus et Rémus	P1. Pélasges < <i>rhomè</i> force de leurs armes	S1. Clinias < Romè fille de Télémaque et femme d'Énée
F2. Apollodore ( <i>Euxénide</i> ) < Rhomus fils d'Énée et de Lavinia	D2. Céphalon de Gergis, Démagoras, Agathyllos, et bien d'autres < fils d'Énée, Rhomos	P2. < Rhomè troyenne qui incendie sa flotte	S2. ? < sœur de Latinus (fils d'Ulysse et de Circé)
F3. Alcimus < Rhodius arrière-petit-fils d'Énée et de Tyrrhénia, petit-fils de Romulus, fils d'Alba	D3. Hellanicos de Lesbos, Damaste de Sigée, quelques autres < Rhomè, troyenne, incendie la flotte troyenne	P3. < Rhomè fille d'Italus et de Leucaria	S3. Ateius < Rome appelée <i>Valentia</i> avant l'arrivée d'Évandre
F4. Antigonus, historien de l'Italie	D4. Aristote le philosophe	P4. < Rhomè fille de Téléphos, petite-fille	S4. < Rhomè fille d'Évandre

Festus <i>s.v. Romam</i> 326, 28-330, 18L	Denys d'Halicarnasse <i>Origines</i> I, 72	Plutarque, <i>Vie de Romulus</i> 1-3	<i>Servius Danielis, ad Aen.</i> I, 273
< Rhomus fils de Jupiter sur le Palatin	Une captive troyenne incendie la flotte grecque	d'Héraclès, et épouse d'Énée	
F5. Historien de Cumes Des colons d'Athènes partent à Sicyone et Thespies. Deuxième vague en Italie (Aborigènes) < ils appellent la colline du Palatin <i>Valentia</i> – traduite en <i>Rhomè</i> à l'arrivée d'Évandre et d'Énée	D5. Callias (historien d'Agathocle) < Rhomè, troyenne, épouse Latinus, roi des Aborigènes. Leurs fils fondent Rome et lui donnent le nom de leur mère	P5. < Rhomè fille d'Ascagne, petite-fille d'Énée	S5. < Rhomè prophétesse, annonça à Évandre où s'installer
F6. Agathocle, historien de Cyzique < Rhomè petite-fille d'Énée, consacra sur le Palatin un temple de Fides. Ville fondée plus tard	D6. Xénagoras < fils d'Ulysse et Circé	P6. < Romanus fils d'Ulysse et Circé	S6. Héraclide < Romè troyenne, convainc les autres de rester à cet endroit
F7. Agathocle (bis) Énée enterré à Bérécynthe < Rhomus, descendant d'Énée	D7. Denys de Chalcis < Rhomos fils d'Ascagne ou d'Émathion	P7. < Rhomus fils d'Émathion que Diomède fit partir de Troie	S7. Ératosthène < Romulus fils d'Ascagne, petit-fils d'Énée
F8. Caltinus – Callias ?, <i>Sur les hauts faits d'Agathocle le Sicule</i> < femme de Latinus, un Troyen en fuite	D8. < Romos fils d'Italos, petit-fils de Leucaria, et arrière-petit-fils de Latinus	P8. < Rhomis, tyran des Latins, après avoir chassé les Étrusques	S8. Naevius et Ennius < Romulus petit-fils d'Énée (par la fille d'Énée)
F9. Héraclide Lembos < Rhomè captive troyenne, incendie la flotte grecque	D9. < fils d'Énée	P9. < Romulus fils d'Énée et de Dexithéa fille de Phorbas. Romulus et Rémus transportés bébés en Italie, crue du Tibre.	
F10. Galitas (?) – Callias ? < petit-fils de Télémaque et de Circé, fils de Latinus et de Rhomè	D10. < petits-fils d'Énée, père inconnu	P10. < Romulus fils de Latinus (fils de Télémaque) et de Rhomè (fille de la Troyenne Rhomè)	
F11. texte corrompu : version romaine de Romulus et Rémus ?	D11. deux fondations : fils d'Énée Rhomos puis quinze générations plus tard, Romulus et Rémus qui viennent d'Albe	P11. < Romulus fils d'Aemilia et de Mars, petit-fils d'Énée et de Lavinia	
	D12. Antiochos de Syracuse	P12. Promathion, historien de l'Italie	

Festus s.v. <i>Romam</i> 326, 28-330, 18L	Denys d'Halicarnasse <i>Origines</i> I, 72	Plutarque, <i>Vie de Romulus</i> 1-3	<i>Servius Danielis, ad Aen.</i> I, 273
	Une Rome antérieure à la guerre de Troie	prophétie à propos d'un phallus apparu dans le foyer du roi des Albains Tarchétius. Si une vierge s'accouple avec lui, l'enfant se distinguera par sa force ( <i>rhomè</i> ). La servante de la fille de Tarchétius a des jumeaux, qu'elle doit abandonner près du Tibre	
		P13. Dioclès de Péparéthos, Fabius Pictor Version la plus digne de foi = la version romaine	

## Annexe 2 : Festus, Paul Diacre et l'article *Romam*

**Fest. 326, 28-330, 18 L : *Romam* appellatam esse Cephalon Gergithius (qui de aduentu Aeneae in Italiam uidetur conscripsisse) ait ab homine quodam comite Aeneae. Eum enim occupato monte, qui nunc Palati<n>us dicitur, urbem condidisse, atque eam Rhomen nominasse. Apollodorus in Euxenide ait, Aenea et Lauinia natos Mayllem, Mulum, Rhomumque, atque ab Romo urbi tractum nomen. Alcimus ait, Tyrrhenia Aeneae natum filium Romulum fuisse, atque eo ortam Albam Aeneae neptem, cuius filius nomine Rhodius condiderit urbem Romam. Antigonus, Italicae historiae scribtor, ait, Rhomum quendam nomine, Ioue conceptum, urbem condidisse in Palatio Romaeque ei dedisse nomen ... historiae Cumanae compositor, Athenis quosdam profectos Sicyonem Thespiadasque ; ex quibus porro ciuitatibus, ob inopiam domiciliorum, conpluris profectos in exteris regiones, delatos in Italiam, eosque multo errore nominatos Aborigines ; quorum subiecti qui fuerint † caeximparum † uiri, unicarumque uirium imperio montem Palatium, in quo frequentissimi consederint, appellauisse a uiribus regentis Valentiam : quod nomen aduentu Euandri Aeneaeque in Italiam cum magna Graece loquentium copia interpretatum, dici coeptum Rhomen. Agathocles, Cyzicenarum rerum conscribtor, ait, uaticinio Heleni impulsu Aenean, Italiam petiuisse portantem suam secum neptem, Ascani filiam, nomine Rhomen, eamque, ut Italia sint Phryges potiti et his regionibus maximeque, quae nunc sunt uicinae Vrbi, prima<m> omnium consecrasse in Palatio Fidei templum ; in quo monte postea cum conderetur urbs, uisam esse iustam uocabuli Romae † nomen † causam eam quae priore † unde ea † locum dedicauisset Fidei. Ait quidem Agathocles conplures esse auctores, qui dicant Aenean sepultum in urbe Berecynthia proxime flumen Nolon, atque ex eius progenie quendam nomine Rhomum uenisse in Italiam, et urbem Romam nominatam condidisse. Caltinus,**

*Agathoclis Siculi qui res gestas conscripsit, arbitratur e manu Troianorum fugientium Ilio capto, cuidam fuisse nomen Latino, eumque habuisse coniugem Rhomen, a qua, ut Italia sit potitus, urbem, quam condiderit, Romam appellauisse. Lembos, qui appellatur Heraclides, existimat, reuertentibus ab Ilio Achiuis, † quendam † tempestate deiectos in Italiae regiones secutos Tiberis decursum peruenisse, ubi nunc sit Roma ; ibique propter taedium nauigationis, impulsas captiuas auctoritate uirginis cuiusdam tempestiuae nomine Rhomes, incendisse classem ; atque ab ea necessitate ibi manendi urbem conditam ab is, et potissimum eius nomine eam appellatam, a cuius consilio eas sedes sibi firmauissent. Galitas scribit, cum post obitum Aeneae imperium Italiae peruenisset ad Latinum, Telemachi Circaeque filium, [h]isque ex Rhome suscepisset filios, Rhomum, Romulumque, urbi conditae in Palatio causam fuisse appellandae potissimum Rhom . . . . . isic . . . . . in i . . . . . exp . . . . . Rom . . . . . lao . . . . . tos . . . . . pler . . . . . <Nu>mito<r> . . . . . pepe<ri> . . . . . dend . . . . . atque . . . . . mam . . . . . omnis pr . . . . . nomina . . . . . conpressa . . . . . . . . . . positos in . . . . . mam monte . . . . . sunt educat<i> . . . . . minati pot . . . . . essent procreati . . . . . restituisse regn . . . . . per auguria decre . . . . . naretque, ac deorum . . . . . <Ro>mulum urbem cond. . . . . potius quam Romul<am> . . . . . . . . . . <ut amplio>re uocabuli signifi<catu prosperia patriae> suae ominaretur.*

« **Rome** : Céphalon de Gergis, qui semble avoir écrit sur l'arrivée d'Énée en Italie, dit que Rome a été appelée du nom d'un compagnon d'Énée. Cet homme en effet, après avoir occupé la colline qui s'appelle aujourd'hui le Palatin, aurait fondé une ville et l'aurait appelée Rhomè. Apollodore dit, dans son *Euxenide*, que d'Énée et Lavinia sont nés Maylles, Mulus et Rhomus, et que la ville a tiré son nom de Romus. Alcimus dit que de Tyrrhenia, femme d'Énée était né un fils, Romulus, et que lui était né Alba, petite-fille d'Énée, dont le fils, du nom de Rhodius, fonda la ville de Rome. Antigonus, auteur d'une histoire de l'Italie, dit qu'un certain Rhomus, engendré par Jupiter, fonda une ville sur le Palatin et lui donna le nom de Rome. . . . , compilateur d'une histoire de Cumes, dit que des hommes, partirent d'Athènes en direction de Sicyone et de Thespies ; plus tard, à cause du manque de logements, de très nombreux hommes partis de ces cités vers des pays étrangers échouèrent en Italie et furent appelés Aborigènes à cause de leur longue errance ; parmi eux, ceux qui furent sūmis à † *caeximparum* † et au pouvoir de ses forces sans égales appelèrent la colline du Palatin, sur laquelle ils s'installèrent en très grand nombre, Valentia, à cause des forces de leur dirigeant.

Et ce nom, à l'arrivée d'Évandre et d'Énée en Italie avec un grand nombre d'hommes parlant grec, fut traduit et on commença à dire Rhomè. Agathocles, chroniqueur des affaires de Cyzique, dit qu'Énée, poussé par une prophétie d'Hélénus, gagna l'Italie en emmenant avec lui sa petite-fille, la fille d'Ascagne, du nom de Rhomè, et que c'est celle-ci qui la première de toutes, lorsque les Phrygiens se furent emparés de l'Italie et surtout de ces régions qui sont aujourd'hui voisines de Rome, consacra sur le Palatin un temple de Fides. Par la suite, comme la ville était fondée sur cette colline, il sembla juste de lui donner le nom de Roma, elle qui précédemment avait dédié l'endroit à Fides. En outre, Agathocle dit que les auteurs sont très nombreux à dire qu'Énée fut enterré dans la ville de Bérécynte, tout près du fleuve Nolon, et que de sa descendance, un dénommé Rhomus vint en Italie et fonda une ville appelée Roma. Caltinus, qui écrivit les hauts faits d'Agathocle le Sicule, pense qu'après la prise d'Ilion, il y eut, parmi la troupe de Troyens qui fuyaient, un homme du nom de Latinus et qu'il avait pour femme Rhomè ; quand il s'empara de l'Italie, c'est de celle-ci qu'il appela Rome la ville qu'il fonda. Lembos, qui est appelé Héraclides, estime que, comme les Achéens revenaient d'Ilion, jetés sur les côtes d'Italie par une tempête, ils suivirent le cours du Tibre et parvinrent à l'endroit où se trouve aujourd'hui Rome. Et là, lassées des errances en mer, les captives, poussées par l'autorité d'une jeune fille nommée Rhomè qui arriva à point, incendièrent la flotte. Forcés de rester sur place, ils fondèrent une ville qui fut surtout appelée du nom de celle sur le conseil de qui ils fortifièrent cette fondation. Galitas écrit que comme après la mort d'Énée le pouvoir était revenu à Latinus, le fils de Télémaque et de Circé, et que comme celui-ci avait eu de Rhomè des fils, Rhomus et Romulus, ce fut la raison d'appeler de préférence Rhomè la ville fondée sur le Palatin... ils avaient été engendrés ... ils rendirent la royauté ... ils décidèrent par les augures ... Romulus fonda la ville ... plutôt que Romula ... pour présager par la signification plus large de ce mot une plus grande prospérité pour sa patrie. »

**Paul.-Fest. 327, 6 L :** *Romam Romulus de suo nomine appellauit, sed ideo Romam, non Romulam, ut ampliore uocabuli significatu prosperiora patriae suae ominaretur.*

« **Rome** : Romulus appela Rome de son nom, mais il la nomma Roma et non Romula, pour présager par la signification plus large de ce mot une plus grande prospérité pour sa patrie. »

## BIBLIOGRAPHIE

*Éditions et traductions*

- DENYS D'HALICARNASSE, *Les origines de Rome*, trad. V. FROMENTIN et J. SCHÄBELE, Paris, Les Belles Lettres, 1990.
- DIONYSI HALICARNASENSIS *Antiquitatum Romanarum quae supersunt*, éd. C. JACOBY, vol. 1, Leipzig, Teubner, 1885.
- FESTUS : *Sexti Pompei Festi De Verborum Significatu quae supersunt cum Pauli epitome*, éd. W. M. LINDSAY, Leipzig, Teubner, 1913.
- ISIDORE, *Étymologies : Isidori Hispalensis Episcopi Etymologiarum siue originum libri XX*, éd. W. M. LINDSAY, Oxford, Oxford University Press, 1911.
- PAUL DIACRE, *Histoire des Lombards : Paolo Diacono. Storia dei Longobardi*, éd. et trad. L. CAPO, Milan, 1992.
- PLUTARQUE, *Vies Parallèles*, trad. Anne-Marie OZANAM, introd. F. HARTOG, Paris, Quarto Gallimard, 2001.
- PSEUDO-AURÉLIUS VICTOR, *Les origines du peuple romain*, éd. et trad. J.-C. RICHARD, Paris, Les Belles Lettres : Collection des Universités de France, 1983.
- Scholia in Isidori Etymologias Vallicelliana*, éd. J. WHATMOUGH, *Archivum Latinitatis Medii Aevi* 2, 1925-1926, p. 57-75 et 134-169.
- SERVIUS : *Servii Grammatici qui feruntur in Vergilii carmina commentarii*, éd. G. THILO, 2 tomes, Leipzig, Teubner, 1881-1887.
- SOLIN, *C. Iulii Solini Collectanea rerum memorabilium*, éd. T. MOMMSEN, Berlin, Weidmann, 1895.
- TITE-LIVE, *Histoire romaine*. Tome I, Livre I, éd. et trad. J. BAYET et G. BAILLET, Paris, Les Belles Lettres : Collection des Universités de France, 1940.
- TITE-LIVE, *Histoire romaine*. Tome V, Livre V, éd. et trad. J. BAYET et G. BAILLET, Paris, Les Belles Lettres : Collection des Universités de France, 1954.
- VARRON, *De lingua Latina : Varro on the Latin Language*, éd. et trad. Roland G. KENT, 2 vol., Cambridge (Mass.), Loeb Classical Library, 1938, repr. 1977.

*Études*

- BICKERMAN E. J. 1952, « Origines Gentium », *Classical Philology* 47, p. 65-81.
- CASTRO JIMÉNEZ M. D. 1991, « El *De uerborum significatione* de Pompeyo Festo y Pablo Diácono, come fuente de la mitología romana », in *Actes del IX<sup>e</sup> simposi de la secció catalana de la Sociedad Española de Estudios Clásicos. St. Feliu de Guíxols, 13–16 d’abril de 1988, I, Treballs en honor de Virgilio Bejarano*, L. Ferreres (éd.), Barcelone, p. 181-189.
- CERVANI R. 1978, *L’epitome di Paolo del De uerborum significatu di Pompeo Festo. Struttura e Metodo*, Rome.
- DEONNA W. 1954, « Bijoux annulaires, et spécialement colliers, en forme de serpents II », *Artibus Asiae* 17, p. 265-281.
- LHOMMÉ M.-K. 2003, *Antiquaires et recherches sur la religion romaine à l’époque du Haut Empire : l’exemple du De uerborum significatione de Festus*, thèse inédite de l’École Pratique des Hautes Études, V<sup>e</sup> section.
- 2011, « De l’encyclopédie au glossaire : Festus et son adaptation par Paul Diacre », in *The Latin of roman lexicography*, Rolando Ferri (dir.), Pise – Rome, p. 29-47.
- MALTBY R. 1991, *Lexicon of Ancient Latin Etymologies*, Liverpool.
- MOMMSEN Th. 1910, « Die Quellen der Langobardengeschichte des Paulus Diaconus », *Gesammelte Schriften* VI, Berlin, p. 532-533.
- PERRET J. 1942, *Les origines de la légende troyenne de Rome (281-31)*, Paris.
- POUCET J. 1985, *Les origines de Rome. Tradition et histoire*, Bruxelles.
- VILLA C. 1984, « Uno schedario di Paolo Diacono », *Italia Medioevale e Umanistica* 27, p. 56-80.